Nouvelles et rappels | février 2023

1- Utilisation inadéquate de la porte de garage :

En visionnant les caméras de surveillance, nous constatons que certaines personnes utilisent la grande porte de garage pour sortir en tirant sur la corde. Nous imaginons que c'est beaucoup plus facile que de pousser sur la manette de la porte électrique pour piétons. Ces personnes démontrent un « je m'en foutisme » flagrant vis-à-vis les bonnes manières et ne se soucient aucunement des frais générés par l'ouverture pendant plusieurs secondes de cette porte par des journées très froides. Entre autres, nous l'avons observé la journée où il a fait entre -26 et -30 ºC. en février.

2- Système anti-fuites d'eau :

Il n'est pas nécessaire de débrancher le système lors d'absence prolongée. Même si votre entrée d'eau est coupée dans votre condo, le système peut nous avertir d'une défaillance provenant d'un étage supérieur sans avoir déclencher l'alarme et nous permet de prendre action, si nécessaire.

3- Caméras de surveillance :

Nous devrons remplacer le disque dur et l'enregistreuse de notre système des 11 caméras de surveillance car celui existant a rendu l'âme et ne peut plus enregistrer. Le nouveau système devrait permettre de visionner les 4 caméras disponibles aux copropriétaires sur leur téléviseur en plus de pouvoir le faire sur leur téléphone intelligent. Nous sommes à évaluer les soumissions et nous vous aviserons de la procédure à suivre pour visionner les caméras sur téléphones intelligents une fois l'installation complétée.

4- Laveuse à linge et sécheuse :

Récemment, nous vous avons avisé de ne pas démarrer un lavage de linge avant 8 h 00 le matin afin de respecter la quiétude de vos voisins. Nous vous demandons aussi de ne pas utiliser votre sécheuse après 22 h 00 car la ventilation n'est plus opérationnelle après cette heure. Merci de respecter ces consignes.

5- Lave-autos intérieurs :

Bien refermer le robinet après utilisation. Si le débit d'eau est seulement fermé au niveau du pistolet, l'eau continue de couler. Aussi ne pas oublier de passer le grattoir sur le plancher afin de pousser l'eau restante vers le drain.